

RENTRÉE EN MATERNELLE

2022 • 2023

INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS NÉS EN 2019

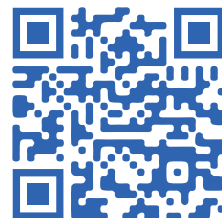
① DOSSIER COMPLET À RAPPORTER
AU GUICHET DES AFFAIRES SCOLAIRES

DU MERCREDI 2 AU MERCREDI 23 FÉVRIER

↳ **Guichet des Affaires Scolaires • Place Allègre**

• **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**
à télécharger sur le Portail Famille dès le 2 février.

Scannez le QR code ou rendez-vous sur notre site internet
ville-lalondelesmaures.fr > Enfance & Éducation > Portail Famille > Documents



- **PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE** (parents + enfant)
- **PHOTOCOPIE D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS**

② VALIDATION DE L'INSCRIPTION
AUPRÈS DE L'ÉCOLE DE SECTEUR

DOCUMENTS À PRÉVOIR : photocopies des vaccins et du livret de famille, document officiel pour les parents séparés ou divorcés...

• **ÉCOLE OSWALD**

Inscriptions uniquement sur rendez-vous :

- par téléphone au **04 94 01 55 46**

(possibilité de laisser un message sur le répondeur)

- par e-mail à l'adresse suivante : **ecole.0830219M@ac-nice.fr**

• **ÉCOLE DU MOULIN-VIEUX**

Inscriptions sans rendez-vous : la directrice recevra les parents les lundis du mois de mars de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

Service des Affaires Scolaires • 04 94 01 34 94 • Place Allègre
Ouvert du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/17h fermé le mardi après-midi.